

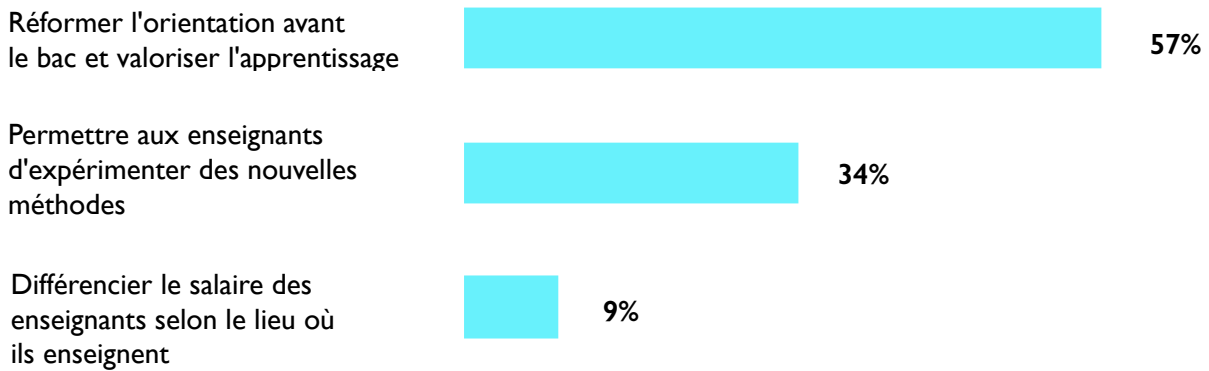
Education

500 ATELIERS ORGANISÉS

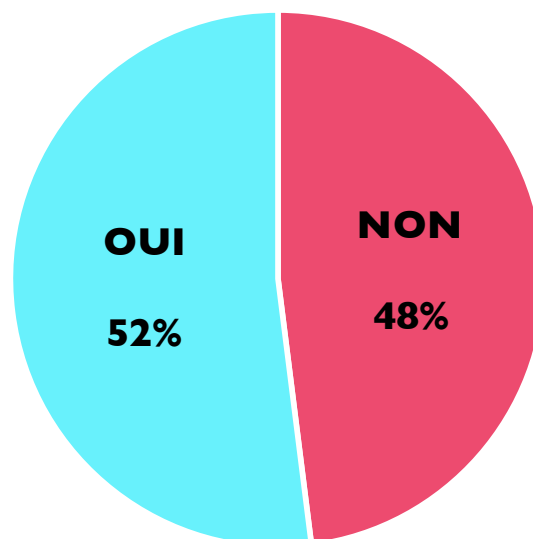
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

LES QUESTIONS FERMÉES

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Êtes-vous d'accord pour mettre fin au principe de quasi-gratuité de l'université et faire contribuer ceux qui ont le plus de moyens financiers ?



LES QUESTIONS OUVERTES

Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?

- ▶ **Améliorer l'orientation et valoriser les filières professionnelles (35% des réponses apportées)**

Les comités locaux souhaitent « favoriser les partenariats avec le monde de l'entreprise », notamment à l'échelle régionale, de façon à sensibiliser les élèves aux métiers de l'entreprise dès le collège. Dans le même temps, l'orientation doit être améliorée tout au long du parcours scolaire, notamment à la fin du collège vers le secondaire ou les filières professionnelles, et ce grâce à une meilleure formation des professeurs ou à l'intervention de professionnels dans les établissements. L'apprentissage doit enfin être renforcé et revalorisé aux yeux du monde éducatif.

- ▶ **Augmenter la rémunération des enseignants (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux expriment leur volonté de revaloriser « le statut et l'image des enseignants » et formulent plusieurs propositions en ce sens. Ils suggèrent notamment de « différencier le salaire des enseignants » selon plusieurs critères : (i) « le lieux où ils enseignent », afin que ceux qui « s'investissent dans les zones difficiles » soient récompensés ; (ii) leur « compétence », qui pourrait être évaluée « en fonction des résultats des enfants à la fin de l'année scolaire ». Les comités locaux souhaitent également que soient mis en place des dispositifs pour inciter les professeurs « ayant le plus d'expérience » à enseigner dans les établissements classés en ZEP.

- ▶ **Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « faire confiance aux enseignants sur le terrain et leur laisser plus d'autonomie ». Les chefs d'établissement doivent aussi bénéficier de davantage d'autonomie : il faudrait laisser « chaque directeur superviser les méthodes de ses professeurs ». Tout cela devrait permettre « d'expérimenter de nouvelles méthodes » (Montessori, Céline Alvarez, Freinet, etc.) et de « promouvoir l'innovation pédagogique » avec notamment une plus grande utilisation des nouveaux outils numériques.

- ▶ **Centrer les programmes sur les fondamentaux (10% des réponses apportées).**

Certains comités locaux souhaitent que l'école « se concentre sur l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) », quitte à « alléger les programmes ». Outre une meilleure acquisition des matières fondamentales (français, mathématiques, langues étrangères, etc.), le cœur de l'enseignement doit promouvoir des savoir-être tels que le « vivre en groupe » ou le « vivre en société ».

Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?

- ▶ **Centrer les programmes sur les savoir-faire et savoir-être fondamentaux et limiter le nombre d'élèves par classe (15% des réponses apportées).**

L'apprentissage des enseignements fondamentaux (mathématiques et français mais également langues vivantes, etc.) constitue pour les comités locaux, une priorité. Il est suggéré de « réformer les programmes scolaires », les « simplifier », notamment à l'école primaire et au collège. Dans le même temps, plusieurs comités locaux suggèrent de limiter le nombre d'élèves par classe de façon à « créer des classes de 15

élèves maximum ». Cette diminution devrait cibler en priorité la maternelle, le primaire et les quartiers classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

- ▶ **Améliorer le processus de recrutement et la formation initiale et continue des enseignants (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux suggèrent de « rénover » les modalités de recrutement du corps enseignant, en ne se focalisant pas seulement sur « les compétences académiques », mais aussi « sur les aptitudes professionnelles ». Ainsi, il est proposé d'élargir le recrutement des enseignants « aux professionnels expérimentés » ainsi qu'à des personnes de la société civile. Outre les connaissances sur la matière enseignée, il est suggéré d'évaluer les enseignants sur leurs aptitudes « d'animation » et de « gestion de groupes ». Enfin, la formation initiale des enseignants devrait être renouvelée en incluant davantage de pédagogie et « la formation continue devrait être obligatoire ».

- ▶ **Rapprocher l'enseignement du monde du travail (10% des réponses apportées).**

Il s'agit de réformer l'enseignement « pour le rapprocher du monde du travail » via (i) la mise en place de stages obligatoires au lycée, (ii) l'intervention dans les classes de citoyens venant du monde de l'entreprise « pour présenter un métier » et (iii) la valorisation du travail manuel et de l'apprentissage.

- ▶ **Réformer les rythmes scolaires (5% des réponses apportées).**

Certains comités locaux proposent de « revenir sur la réforme des rythmes scolaires ». Les enfants passeraient « trop de temps à l'école pour des résultats en baisse ». « Les nouveaux rythmes fatiguent les enfants » et « ne collent pas avec le quotidien des parents ». Plusieurs comités proposent ainsi « de diminuer les vacances » quand d'autres suggèrent de mettre en place « des rythmes plus flexibles qui prennent davantage en compte les activités extra-scolaires des enfants ».

- ▶ **Enfin, certaines des orientations déjà suggérées dans la fiche thématique ont aussi été reprises par les comités locaux :**

- ▶ Donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques et favoriser des méthodes alternatives d'enseignement (15% des réponses apportées)
- ▶ Améliorer l'orientation des élèves (10% des réponses apportées)
- ▶ Revaloriser la rémunération des enseignants (5% des réponses apportées)

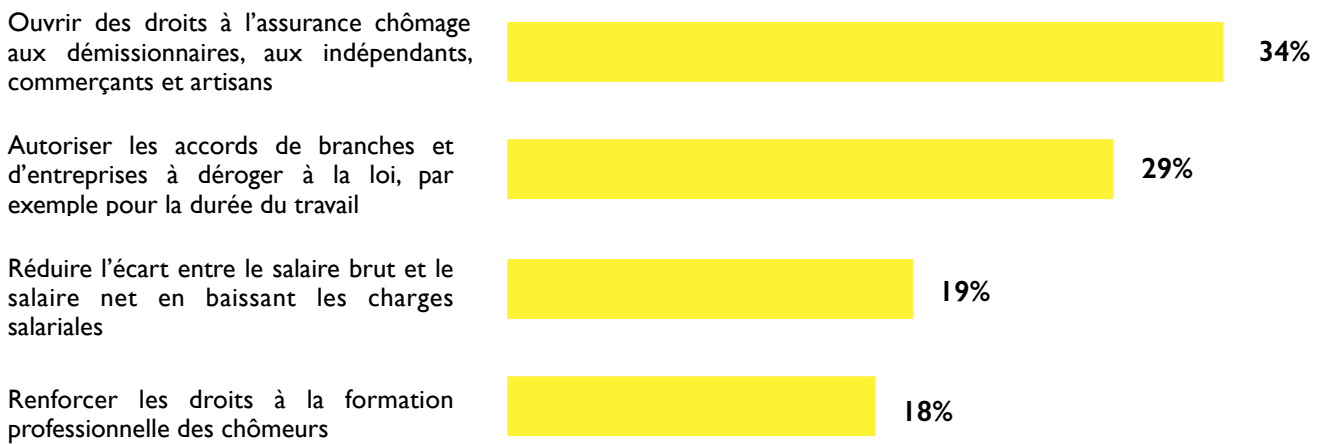
Travail

350 ATELIERS ORGANISÉS

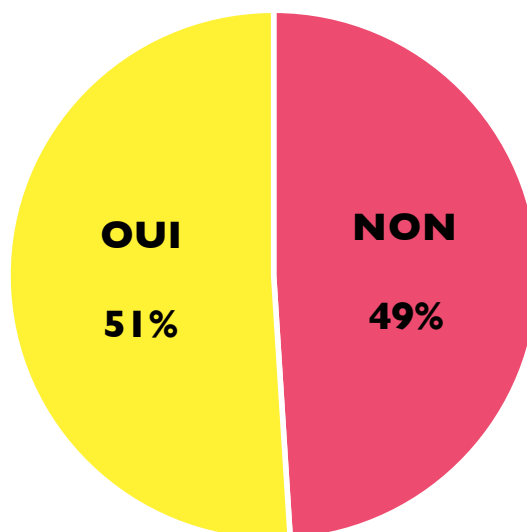
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

LES QUESTIONS FERMÉES

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Seriez-vous prêt(e) à défendre l'idée de l'adhésion obligatoire à un syndicat afin d'améliorer la qualité du dialogue social ?



LES QUESTIONS OUVERTES

Quelle recommandation souhaiteriez-vous porter pour améliorer l'une de ces orientations ?

- ▶ **« Revoir le financement et l'organisation de la formation professionnelle continue » (40% des réponses apportées).**

Les animateurs de comités locaux souhaitent une réelle refonte de ce système, tant pour l'offre à destination des salariés que des demandeurs d'emploi. Les principaux enjeux cités sont : « l'employabilité », « la mobilité », l'adaptation aux « mutations technologiques » et le besoin de « formations [réellement] qualifiantes » « liées aux besoins des entreprises ». Un comité suggère ainsi que les « formations professionnelles [soient] davantage fondées sur les exigences des métiers et filières professionnelles ». Plusieurs axes d'amélioration sont ainsi proposés :

- ▶ Adapter l'offre des « formations continues en fonction des besoins [du marché] et de l'évolution des métiers » dans le but de favoriser les reconversions et la mobilité. Un comité indique ainsi que « le budget formation devrait être utilisé en priorité là où il y a des emplois à pourvoir. S'il y a un besoin de chaudronniers, nous devons former davantage de chaudronniers. Les budgets formation semblent parfois dilapidés par les grandes entreprises ».
- ▶ « Proposer des formations sur la base de bilans de compétences ». Ces bilans pourraient avoir lieu plusieurs fois par an, notamment pour les employés de TPE.
- ▶ « Rendre le système plus lisible et transparent. Pour un comité notamment, le renforcement des droits à la formation professionnelle des chômeurs nécessite la mise en place de certains garde-fous : « (i) établir un audit de la qualité des formations, (ii) évaluer la valeur ajoutée d'une formation et de ses effets concrets, (iii) publier les résultats de cette évaluation afin de permettre aux chômeurs de choisir clairement une formation qui favorise réellement le retour à l'emploi ou assure la montée en compétence ou permette la reconversion professionnelle et (iv) délivrer des agréments aux formateurs reconnus par l'Etat. »
- ▶ « Redonner la gestion de la formation professionnelle à l'Etat ».
- ▶ **« Revoir le rôle et la représentativité des syndicats » (15% des réponses apportées).**

Les animateurs de comités locaux expriment leur souci « d'améliorer la représentativité » en entreprise et le besoin de « création de comités de dialogue » pour assurer un dialogue constant. Ils proposent par exemple de :

- ▶ « Redéfinir les rôles et les compétences des représentants des salariés », en leur proposant également des formations régulières, nécessaires pour la bonne conduite de leurs missions
- ▶ « Elargir la base syndicale »
- ▶ Favoriser les contextes de concertation, même avec des acteurs extérieurs, et notamment les collectivités

- ▶ **« Baisser les charges et rééquilibrer les salaires » (15 % des réponses apportées).**

Les comités locaux ayant réalisé l'atelier s'accordent sur :

- ▶ Un « rééquilibrage des charges », pour notamment donner plus de flexibilité aux entreprises, mais « avec des barèmes précis »
- ▶ Une « réduction significative des écarts entre salaires brut et net »
- ▶ Une simplification du code du travail

- ▶ **« Universaliser l'assurance-chômage » (5% des réponses apportées).**

Car cela « va donner de la fluidité au marché du travail et rééquilibrer le pouvoir de négociation individuel. »

Quelle autre solution concrète seriez-vous prêt(e) à défendre ?

- ▶ **« Réformer le code du travail » (40% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont relevé quatre aspects sur lesquels ils estiment que des améliorations peuvent être apportées :

- ▶ Certains comités appellent à une « simplification du contrat de travail », voire même la « création d'un contrat unique, pour que tous aient les mêmes droits ». Un assouplissement du CDI serait ainsi nécessaire, avec une réévaluation du contrat proposée « tous les 6 mois ». D'autres comités souhaiteraient toutefois que les contrats courts soient maintenus, mais avec une « majoration précarité ».
- ▶ D'autres comités proposent que soient « simplifi[ées] les conditions d'embauche », notamment pour les TPE et artisans, et que « la rupture conventionnelle [soit facilitée, car elle] est trop compliquée ».
- ▶ D'autres comités s'accordent sur la nécessité de réduire les écarts entre le salaire net et le salaire brut. On observe toutefois une divergence entre ceux qui souhaitent « uniformiser les charges sociales » pour tous, et ceux qui préconisent de les « rendre progressives ».
- ▶ Autoriser les accords de branches ou d'entreprises à déroger à la loi. Si les comités se montrent favorables à de tels accords, ils ne peuvent être mis en oeuvre que si des « garde-fous sont instaurés pour éviter les dérives » : (i) renforcer le dialogue social et (ii) « fixer un cadre réglementaire sur les conditions et les limites des négociations envisagées tant pour les branches que pour les entreprises ».

- ▶ **Procéder à une refonte du rôle des syndicats (15% des réponses apportées).**

Pour certains comités locaux, les organisations syndicales gagneraient à être « moins politisées ». Pour ce faire, il conviendrait d'instaurer « une véritable démocratie interne et des procédures de décentralisation des décisions afin de prendre des positions plus pragmatiques liées aux situations de terrain. »

Plus encore, les comités suggèrent de « revitaliser les organisations syndicales » et de permettre aux représentants des employés de participer plus activement « à la gouvernance des entreprises ». En somme, il faut « faire émerger des nouveaux syndicats, représentatifs des salariés qui fassent que chacun puisse y trouver son identité ».

▶ **Mieux accompagner les salariés à temps partiel (10% des réponses apportées).**

Pour lutter contre la « précarité » des salariés à temps partiel, les comités locaux souhaiteraient que soient mises en place des aides spécifiques à leur égard, telles qu'une « cotisation à temps plein pour les retraites et le chômage ».

▶ **Moderniser la formation des chômeurs (10% des réponses apportées).**

Les leviers proposés pour développer « l'employabilité » :

- ▶ Moderniser les outils de formation, en lien avec le numérique
- ▶ Rapprocher les universités de la formation des chômeurs
- ▶ Proposer des formations par alternance

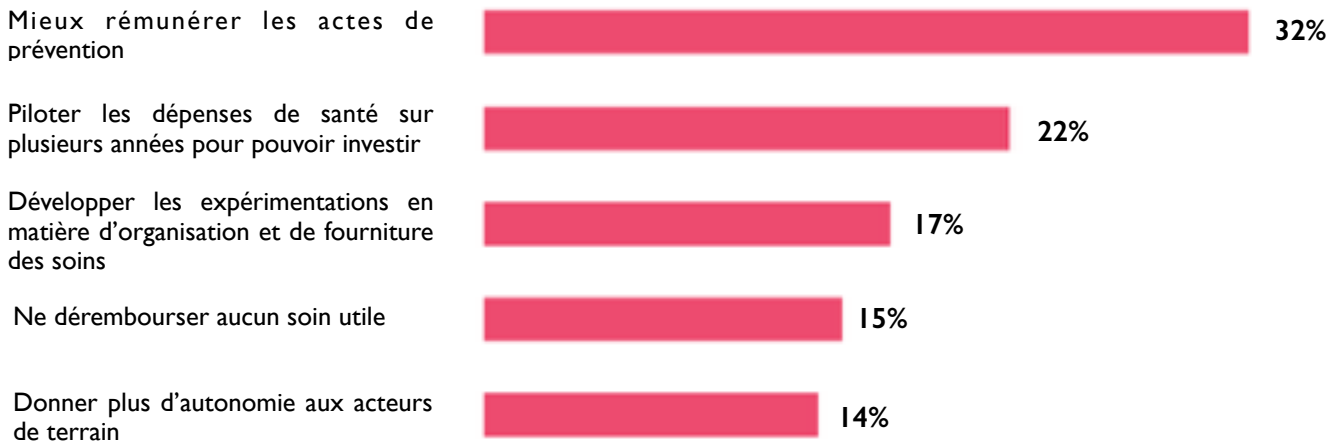
▶ **Mieux valoriser le travail (10% des réponses apportées).**

Les comités locaux ont fait part de la nécessité d'améliorer la « reconnaissance du travail ». Il faut notamment trouver un moyen de « valoriser davantage certains métiers humbles, peu gratifiants » ou encore de « valoriser des relations de travail plus horizontales et moins verticales ».

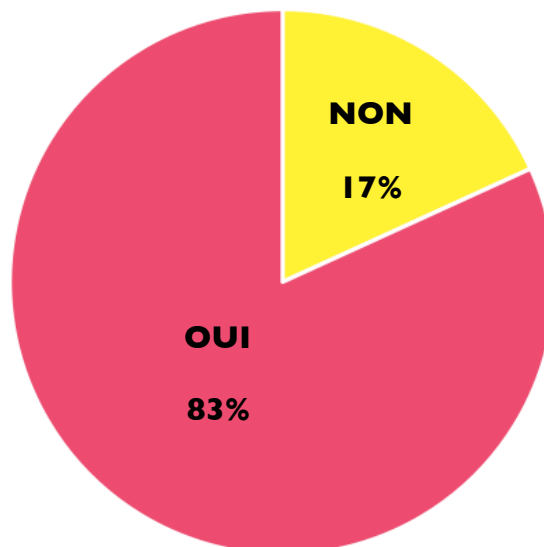
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

LES QUESTIONS FERMÉES

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Pensez-vous que ces propositions répondent à des vrais problèmes ?



LES QUESTIONS OUVERTES

À quels problèmes pensez-vous que ces propositions répondent ?

▶ **« Le renforcement de la prévention » (35% des réponses apportées).**

Les comités locaux font le constat de nombreux « mauvais usages », « abus » et d'un « manque d'information » des Français dans le domaine de la santé. Il semble donc essentiel de « responsabiliser nos concitoyens face au système de santé » via des actes de prévention. Par ce biais, nous parviendrons à « minimiser les coûts » - car les « maladies seront soignées dès le début » - et nous « éviterons la propagation » des épidémies.

Les comités locaux invitent également à formuler des propositions pour que davantage d'actions de prévention aient lieu en milieu scolaire et au travail. À l'école, il conviendrait de pallier le « problème d'information » avec des interventions sur la « diététique, la santé, les premiers secours ». En entreprise, il faudrait organiser des « visites annuelles obligatoires avec le médecin du travail ».

▶ **La lutte contre les déserts médicaux (30% des réponses apportées).**

Les comités locaux font également de la lutte contre les déserts médicaux une priorité. Ils proposent ainsi « d'inciter les jeunes médecins à s'y rendre » et de « donner plus d'autonomie aux acteurs de terrain ». Cette plus grande autonomie devra permettre d'organiser et « gérer les services en fonction des situations » rencontrées quotidiennement. Elle favorisera aussi les « expérimentations » et pourra permettre de « déléguer certains actes à d'autres professions (infirmières, pharmaciens, etc.) ».

▶ **L'amélioration du « pilotage des dépenses » (15% des réponses apportées).**

Pour les comités locaux, les orientations esquissées dans la fiche permettront de mieux piloter les dépenses de la sécurité sociale. Ils souscrivent ainsi à l'idée de mettre en place un « plan pluriannuel de financement » afin d'avoir « une vision des investissements sur le long terme ». Cette vision sur le temps long est d'ailleurs « indissociable des actions de prévention ».

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez d'En Marche en termes de santé ? Si non, pourquoi ?

Si une majorité de comités locaux partage les premières orientations présentées dans la fiche de travail ([ici](#)), certains d'entre eux (c.30%) ont indiqué avoir besoin de davantage de précisions. À l'occasion de son meeting de Nevers le 06 janvier dernier, Emmanuel Macron a pu répondre à certaines des questions posées par les comités locaux. (Retrouvez [ici](#) la fiche des mesures sur la santé annoncées lors de ce meeting).

Une minorité de comités (20%) signale que d'autres enjeux mériteraient d'être mis en avant :

- ▶ *Sur le métier de médecin.* Certains comités proposent de « revaloriser la profession de généraliste » et faire que cette voie continue d'attirer les étudiants ; de « libéraliser l'implantation des médecins » et de mettre fin au « numerus clausus » pour lutter contre les déserts médicaux ou encore de « revoir le système de rémunération des médecins ». L'idée « d'une formation continue des professionnels de santé dont les médecins, qui serait gérée par l'Etat et destinée à améliorer l'apprentissage des actes de prévention » a également été proposée.

- ▶ *Sur l'organisation des hôpitaux.* D'autres comités suggèrent d'abord de « revoir l'organisation (budget et temps de travail) des hôpitaux. Constatant que la « fonction publique hospitalière est de plus en plus négligée », ils appellent à des mesures permettant une « meilleure formation et de meilleurs équipements » pour améliorer les conditions de travail des professionnels, « décharger les urgences » et « améliorer leur motivation. »
- ▶ *Sur le numérique.* Les comités suggèrent enfin de favoriser la transition numérique du secteur de la santé en faisant la promotion des dossiers numérisés, des sites d'information en ligne, etc.
- ▶ *Sur les transferts de compétences.* Il pourrait être envisagé de créer davantage de « passerelles entre les professions », d'améliorer la communication entre eux et de « s'appuyer davantage sur les infirmiers. »
- ▶ *Sur la transparence (5% des réponses apportées).* Les comités locaux souhaitent « rendre plus visibles et intelligibles les comptes des organisations de santé ». Pour ce faire, les comités suggèrent un meilleur encadrement des lobbys ainsi qu'un « contrôle renforcé », tant des patients dans leur consommation de médicaments que des praticiens dans leurs dépassements d'honoraires.

Selon vous, quelles seraient les bonnes solutions pour lutter contre les déserts médicaux et inciter les jeunes professionnels de santé à venir s'installer dans les milieux ruraux ?

▶ **Revoir la formation des médecins (30% des réponses apportées).**

Les répondants considèrent que plusieurs étapes de la formation des futurs médecins devraient être revues afin de faciliter une implantation en zones rurales :

- ▶ *Au moment du concours.* Certains comités se portent en faveur d'une « révision de la sélection des médecins », avec notamment : des « entretiens de motivation » ; une « régionalisation du concours » pour proposer un nombre de places (puis de futurs médecins) correspondant à la demande locale ; une « augmentation [voire une suppression] du numerus clausus »
- ▶ *Au moment de la formation.* Certains comités suggèrent ainsi de « proposer des stages en campagne » (en plus de ceux en hôpitaux), notamment pour la « dernière année d'étude » ; « d'obliger à une pratique [au moins une fois] en zone rurale », par exemple via un « service médical obligatoire » ; proposer aux étudiants de « payer leurs études » contre un engagement de plusieurs années de pratique en zone rurale. À l'issue des études, certains proposent « d'imposer [pour une durée temporaire] un lieu d'affectation », pourquoi pas via une « affectation sur des postes vacants », notamment en zones rurales.
- ▶ *Au moment où ils commencent à exercer.* Certains comités souhaitent aider financièrement et administrativement les jeunes médecins afin d'encourager leur installation dans des déserts médicaux. Pour ce faire, ils proposent : une « défiscalisation de leur installation » ; une « aide administrative » ou encore une « prime à l'installation ». Au cours de leur exercice, il pourrait aussi être envisagé de leur offrir un « salaire incitatif » qui pourrait prendre la forme de « subventions » ; d'un « forfait sur les charges comme les auto-entrepreneurs » ; « d'un remboursement supérieur des prestations sur les actes médicaux », ou encore d'une revalorisation de leurs revenus « comme les professeurs en ZEP ».

▶ **Relancer et structurer l'offre médicale régionale (25% des réponses apportées).**

Pour cela, les comités locaux estiment que nous pourrions construire un « réseau/maillage régional », pour faire en sorte que les médecins en campagne « se sentent moins seuls » et puissent « échanger sur leurs pratiques et connaissances ». Il faudrait enfin mieux « travailler avec les élus et collectivités territoriales », afin de faciliter l'implantation des maisons de santé et de créer des infrastructures rendant la vie en campagne plus facile (transports, écoles, etc.)

▶ **Développer la e-santé (15% des réponses apportées).**

Les animateurs locaux ont imaginé plusieurs façons d'apporter un service médical en zone rurale, sans pour autant que des médecins s'y installent physiquement et de manière permanente. Cela pourrait prendre la forme de « diagnostics à distance » grâce à la « téléconsultation », via notamment des cabines dédiées ; la plus grande utilisation « des objets connectés » ; la création de sites d'information et d'aide au diagnostic ou encore la digitalisation des dossiers médicaux.

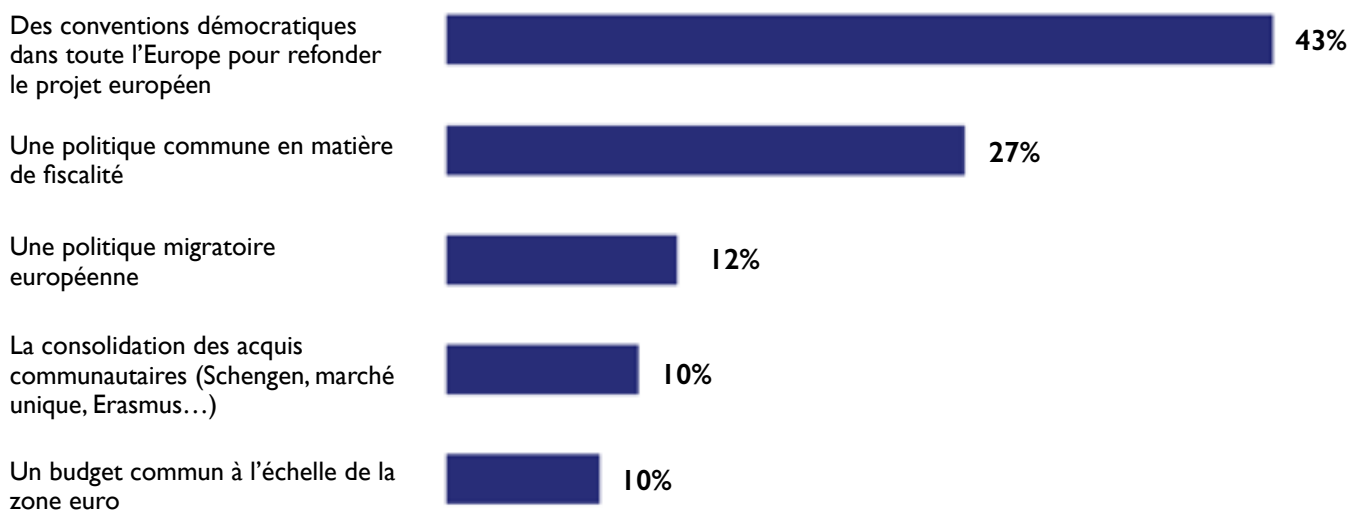
▶ **Faciliter les transferts de compétences à d'autres praticiens (5% des réponses apportées).**

Les comités locaux ayant participé à l'atelier estiment que certains actes pourraient être transférés à d'autres professions (pharmaciens, aide-soignants, infirmières) notamment en zone rurale.

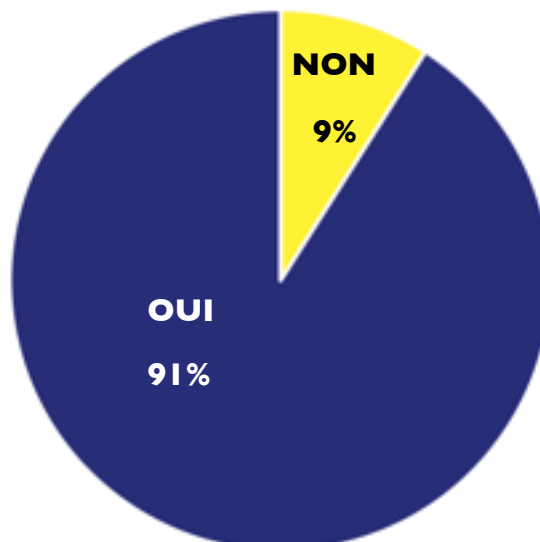
RESTITUTION DES ATELIERS DU PLAN DE TRANSFORMATION

LES QUESTIONS FERMÉES

Laquelle de ces orientations est pour vous prioritaire ?



Seriez-vous favorable à la création d'une police européenne commune pour lutter contre le terrorisme et la grande criminalité ?



LES QUESTIONS OUVERTES

Sur la thématique de l'Europe, quel est pour vous le problème concret le plus important et quelle solution proposeriez-vous pour y répondre ?

- ▶ **L'absence de vision commune sur le projet européen (40% des réponses apportées).**

Une grande majorité des comités locaux regrette « l'absence d'un projet commun et lisible par les citoyens ». L'Union Européenne serait devenue « un conglomérat administratif » dont « les avantages et les objectifs » resteraient mal compris par les citoyens européens eux-mêmes. « Il faut donc redonner envie d'Europe » ! en permettant aux « populations de mieux s'approprier le projet européen ». Pour ce faire, certains comités proposent d'améliorer l'enseignement de l'histoire de la construction européenne - car les générations actuelles doivent comprendre que l'Europe est avant tout une zone de paix », ou encore de « mieux communiquer sur les apports et atouts de l'Europe ».

- ▶ **Le fonctionnement des institutions de l'Europe (30% des réponses apportées).**

Corollaire de cette absence de vision claire sur le projet européen, de nombreux comités locaux critiquent le fonctionnement des institutions européennes : « au motif de la préservation des équilibres entre pays, entre souveraineté nationale et supranationalité, a été créée une immense bureaucratie lente, technocratique, de plus en plus incapable de mettre en oeuvre des actions concrètes et surtout très éloignée des préoccupations des citoyens. » Pour « un citoyen, il est ainsi difficile d'expliquer le mode de fonctionnement de l'Union et les dossiers qui y sont traités ».

Les comités locaux formulent plusieurs recommandations pour « améliorer la gouvernance de l'Union » et en finir avec l'idée qu'elle est « un monde à part entière, éloignée, agissant hors des réalités et pour le compte seulement d'un petit nombre ». L'idée d'une « simplification de la structure européenne » est particulièrement récurrente : il faudrait « simplifier la constitution européenne pour la rendre plus applicable et mieux comprise par tous les pays membres ».

Sur ce sujet, d'autres propositions ont été formulées par les comités locaux :

- ▶ *Renforcer la démocratie à l'échelle européenne* : « il faut que les idées émergent par les peuples en les associant aux décisions »
- ▶ *Redéfinir le fonctionnement de l'Union* : « l'écart entre les pays ne permet pas d'avoir des objectifs communs »
- ▶ *Repenser l'intégration européenne* : « il faut peut-être envisager une Europe à plusieurs échelles ».

- ▶ **La gestion des frontières et la sécurité de l'Union (15% des réponses apportées).**

Les comités ayant participé à l'atelier attendent de l'Europe qu'elle prenne pleinement ses responsabilités en matière migratoire, « notamment en soutenant les pays d'arrivée et d'accueil des migrants ». Face à la crise migratoire, l'Europe doit organiser une « meilleure protection des frontières et mettre en place une politique ambitieuse d'accueil des réfugiés ».

Certains comités locaux proposent également de « créer une police anti-terroriste commune », de « renforcer le corps des gardes frontières européens », de « définir un parcours complet de l'accueil et du suivi des migrants », ou encore de développer « l'enregistrement et le suivi au niveau européen des migrants ».

Ces propositions sont-elles à la hauteur de ce que vous attendez de la part d'En Marche sur l'Europe ?

Une majorité de comités estime que les propositions d'En Marche ! sur l'Europe sont satisfaisantes et soulignent par exemple que nous sommes « le seul mouvement à poser un constat réaliste sur l'Europe et à en proposer une vision réformiste et optimiste ». Ils insistent sur la nécessité de mettre au coeur des discussions européennes :

- ▶ *La transition énergétique.* Sujet sur lequel nous devons « envisager une vision commune sur les énergies, l'environnement ».
- ▶ *L'agriculture.* « Sujet fondamental pour un pays comme la France et pour l'avenir d'une agriculture durable en Europe. La PAC doit être réorientée pour soutenir les agriculteurs en difficulté et leur permettre d'investir. »

D'autre part, certains comités souhaitent aller plus loin. Sur les institutions par exemple, « nous devrions davantage questionner le mode de fonctionnement institutionnel de l'UE. » ; sur l'éducation ensuite, « nous devrions renforcer ERASMUS car « pour le moment, seuls environ 30% des étudiants passent au moins un semestre à l'étranger. Ce taux devrait être de plus de 50%. » ; sur la démocratie enfin, « il faudrait que les Parlements nationaux soient représentés dans l'Europe, avec une chambre des parlementaires nationaux ».

Seriez-vous favorable à la création d'une police européenne commune pour lutter contre le terrorisme et la grande criminalité ?

Plus de 90% des comités locaux ayant participé à l'atelier se sont exprimés en faveur de cette proposition. Ce choix se justifie pour deux raisons principales :

- ▶ *L'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la grande criminalité (60% des réponses apportées).* « Le terrorisme et la criminalité ne connaissent pas de frontière. Mettre en place des moyens plus importants et travailler de façon plus coordonnée au niveau européen aurait du sens ». Sur ces sujets, il semble en effet nécessaire « d'avoir une approche supranationale pour être plus efficace » ; « c'est le meilleur moyen de combattre le terrorisme ». De plus, la mise en place d'une telle force de police est rendue nécessaire par l'espace Schengen : « si les citoyens peuvent circuler librement au sein de l'Union Européenne, il est nécessaire qu'une police européenne puisse effectuer facilement des enquêtes ou des filatures sur l'ensemble du territoire ».
- ▶ *Le renforcement de la coopération européenne (20% des réponses apportées).* « La mise en œuvre de cette Communauté Européenne de Défense, bloquée en 1954, pourrait ainsi devenir, après la monnaie commune, le deuxième acte fort de la construction européenne. » La création d'une police européenne commune entraînerait également un meilleur échange de données, mettant ainsi fin à « l'espionnage entre les pays ». Cette police pourrait « incarner l'Union européenne » sur le territoire.